

E20.X3.24.1.75.-
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINIS-
TRATIVES & JURIDIQUES
DIVISION DE L'ADMINISTRATION
GENERALE DU PERSONNEL & MATERIEL

Travail - Démocratie - Paix

DECRET N° 75/51 /ETR/SG/DAAJ/D.AGPM
du 30.I.75 portant nomination de
Monsieur TATY Léopold en qualité de
2° Secrétaire à l'Ambassade de la Répu-
blique Populaire du Congo à Pékin.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DU PLAN

Vu la Constitution du 24 Juin 1973;
Vu la loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général
des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du
Congo; Vu le décret n° 61/143 du 27 Juin 1961 portant statut
commun des cadres du personnel diplomatique et consulaire de la
République Populaire du Congo;
Vu le décret n° 66/92 du 2 Mars 1966 portant organisation
du Ministère des Affaires Etrangères;
Vu le décret n° 67/116/ETR/SG/DAAJ/D.AGPM du 16 Mai
1967 fixant le régime des rémunérations des cadres diplomatiques
et consulaires de la République Populaire du Congo;
Vu le décret n° 67/102 du 6 Mai 1967 portant réorganisa-
tion des structures des Ambassades de la République Populaire
du Congo à l'Etranger;
Vu le décret n° 75/20 du 8 Janvier 1975 portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du
Plan; Vu le décret n° 75/21 du 9 Janvier 1975 fixant la com-
position du Gouvernement de la République Populaire du Congo;

DECRETE

ARTICLE 1er.- Monsieur TATY Léopold Contrôleur des Impôts en
service au Département de l'Organisation du Parti Congolais du
Travail est nommé 2° Secrétaire d'Ambassade chargé de la ges-
tion financière à l'Ambassade de la République Populaire du
Congo en République Populaire de Chine à Pékin.

ARTICLE 2.- Les Ministres des Affaires Etrangères, du Travail et des Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé à Pékin sera enregistré publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement
Ministre du Plan

Brazzaville, le 30 Janvier 1975



- H. L O P E S -

Le Ministre des Affaires Etrangères

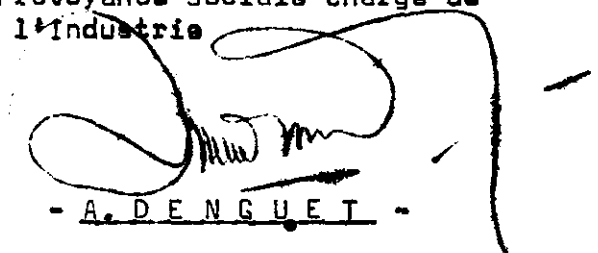


- D. CH. G A N A O -

P. Le Ministre des Finances
Le Ministre du Commerce

Alphonse POATY

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale chargé de
l'Industrie



- A. D E N G U E T -

AMPLIATIONS :

Présidence	2
Relations Extérieures.	2
Cab/PM	1
Minifinances.....	2
Dir/Impôts	2
SGCM/BC	3
Dép. Org. PCT	2
DGT	2
DF	2
CF	1
Ministres Etrangères.....	5
Ambacobraza Pékin.....	2
Intéressé	1
Dossier	4

